

Compétition : Finale Departementale filière PARCOURS 08 mars 2026

Lieu : WORMHOUT, Complexe sportif Robert deldicque 2 rue Candaele staete 59470 wormhout

le 17 Fevrier 2026

DIMANCHE 08 MARS 2026

	PLATEAU A					PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	POUTRE/BP	SOL	REPOS	SAUT	BARRES	POUTRE/BP	SOL	REPOS
10H00-11h40	PARCOURS 1 F LAMBERSART 1	PARCOURS 1 F LUC	PARCOURS 1 F ORCHIES 1	PARCOURS 1 F BOUSBECQUE 1	PARCOURS 1F Harnes	PARCOURS 2F CG LILLE	PARCOURS 2F CARVIN	PARCOURS 2F ORCHIES 1	PARCOURS 2F FACHES	PARCOURS 2F WASQUEHAL
11H40-13H20	PARCOURS 1 F ORCHIES 2	PARCOURS 1 F WORMHOUT	PARCOURS 1 F FACHES	PARCOURS 1 F BEUVRY		PARCOURS 2F ORCHIES 2	PARCOURS 2F WAVRIN + 1	PARCOURS 2F LUC	PARCOURS 2F ORCHIES 3	PARCOURS 1/2 M CYSOING
13H20-15H00	PARCOURS 1 F GUINES	PARCOURS 1 F LAMBERSART 2	PARCOURS 1 F BOUSBECQUE 2	PARCOURS 1 F ORCHIES 3		PARCOURS 1/2 F MOUVAUX	PARCOURS 1/2 F MONTIGNY	PARCOURS 1/2 F BOUSBECQUE	PARCOURS 1/2 F CYSOING	PARCOURS 1/2 Mixte CYSOING

PALMARES 15H00

Réunion des juges 9h15				Réunion des juges 9h15			
juges âgés de 14 ans minimum avec licence				juges âgés de 14 ans minimum avec licence			
SAUT	BARRES	POUTRE/BP	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE/BP	SOL
LAMBERSART ORCHIES	GUINES LUC	FACHES BOUSBECQUE	BEUVRY WORMHOUT HARNES	CG LILLE MOUVAUX	MONTIGNY WAVRIN CARVIN	ORCHIES BOUSBECQUE LUC	FACHES WASQUEHAL CYSOING

Engagements des équipes (nom et prénom des gymnastes de l'équipe, année de naissance) via : dollet.pat@wanadoo.fr au moins 8 jours avant la compétition. Contrôle des licences des gymnastes : 30 min avant la compétition

Echauffement 4 minutes à l'agrès puis compétition (pas d'échauffement autorisé en barres asymétriques pour les balancés en sangles) JUGES : Contrôle des licences des juges 45 minutes avant la compétition (juge en tenue conforme, 14 ans minimum, licencié)

Juge absent : amende 85 € / Juge en retard: amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à info@ufolep-csrgymhdf.fr au moins 8 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.)

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

e-mail : info@ufolep-csrgymhdf.fr

Site Web : <https://ufolep-csrgymhdf.fr/>